

Société Protectrice des Animaux de Saint-Etienne et du département de la Loire

52 rue Florent Evrard - 42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 77 33 35 50 - spa42@spa42.fr / www.spa42.fr
SIRET : 776 400 384 000 33
Reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 1er juin 2024 Compte – rendu / Procès Verbal

Le 1er juin 2024, à 14 h 30, à la Maison des Associations, 4 rue André Malraux à SAINT-ETIENNE, les membres du conseil d'administration de l'Association SPA SAINT ETIENNE LOIRE, membres à jour de leur cotisation, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre PORTERAT, en sa qualité de Président en exercice du refuge.

Monsieur Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Exercice 2023 : Rapport moral,
- Exercice 2023 : Rapport financier et Approbation des comptes,
- Exercice 2024-2025 : Vote du budget prévisionnel,
- Exercice 2023 : Rapport des commissions,
- Cotisation annuelle,
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Renouvellement des membres sortant.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les participants, à M. Gaël PERDRIAU, M. Charles DALLARA, Mme Véronique FALZONE représentant la Municipalité de Saint-Etienne, M. Antonio CINIERI représentant M. WAUQUIEZ pour la région AURA.

RAPPORT MORAL

Monsieur Le Président donne lecture de son rapport d'activités pour l'exercice 2023

A. Monsieur le Président rappelle les grandes lignes du Projet Associatif de l'association :

- **Recueillir et soigner les animaux malades et abandonnés** (*Ne pratiquer aucune euthanasie en dehors de celles prescrites par un vétérinaire pour des raisons médicales et après notre accord*).
- **Protéger les animaux et améliorer leurs droits** (*Lutter contre les actes de maltraitance : interventions et suivi grâce à notre commission MAUVAIS TRAITEMENTS, Déposer plainte et se porter partie civile chaque fois que cela est possible. Faire respecter le Droit des animaux. Limiter la reproduction sauvage et les abandons en faisant adopter nos animaux stérilisés, sauf exceptions attestées par un vétérinaire : maladie, âge trop avancé, etc...*).
- **Développer les sentiments de douceur et d'humanité dans les rapports de l'homme avec tous les animaux** (*Favoriser le plus possible le contact de l'animal avec l'homme, de manière à le socialiser*).
- **Veiller à la protection des oiseaux.**
- **Prêter assistance aux personnes sinistrées, hospitalisées, emprisonnées ou sans domicile** (*en travaillant avec les services sociaux et en prenant en charge les animaux donnés alors en garde à l'Association*).
- **Prendre toutes les mesures utiles pour que ces principes soient appliqués en toutes circonstances.**

B. FONCTIONNEMENT DU REFUGE

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 décembre 2023 : 8 salariés

- 1 responsable du refuge
- 7 animaliers

C. NOMBRE D'ADHERENTS A FIN DECEMBRE 2023 : 1 172.

D. Nos Pensionnaires en 2023

CHIENS	Adoptions : 280 (208 en 2022)
CHATS	Adoptions : 407 (365 en 2022)
NACS	Adoptions : 6 (23 en 2022)

E. TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EFFECTUES AU REFUGE EN 2023, PLANIFIES ET/OU REALISES A LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

DANS LES LOCAUX : CHATTERIE

Travaux réalisés en 2023 :

- Nouvelle porte posée pour fermer la 5^e chambre et mise en place d'une chatière. Application d'une peinture murale pour l'étanchéité.

Travaux à réaliser en 2024 :

- Installation de Plexiglass sur le grillage séparant la chatterie de l'association Amis Chats de celle de la SPA. Pose d'une chatière ouvrant sur le parc d'ébat.

Monsieur le Président remercie les bénévoles, les généreux donateurs et la Ville de ST-ETIENNE, qui ont permis d'effectuer, en 2023, divers travaux au refuge.

PUIS LES RESPONSABLES DES DIFFERENTES COMMISSIONS PRESENTENT LEURS ACTIONS

Travaux des commissions

COMMISSION MAUVAIS TRAITEMENTS *Raymond TOURON – Carine ALLEMAND*

323 signalements de mauvais traitements ont été traités sur le département de la Loire en 2023 (+ 21 vs 2022).

COMMISSION SANTÉ ET SOINS AUX ANIMAUX *Josiane MANET*

• **Vacations des vétérinaires au refuge :**

Une vacation est effectuée chaque semaine. Sept vétérinaires assurent ces vacations, à tour de rôle. Durant leurs interventions sont pratiqués : les identifications par puce électronique, les vaccinations et rappels de vaccins, les différentes pathologies : morsures, coupures, diarrhées, fièvre, ablation des fils de stérilisation, plaies diverses. Ponctuellement, une ordonnance médicale peut être émise pour des prises de médicaments (antibiotiques, calmants). La vacation dure entre 2 h 30 et 3 h; le nombre d'animaux consultés dépend de la nature des interventions.

• **Hospitalisations des animaux :** Si des pathologies plus lourdes sont constatées, les animaux sont emmenés en cabinet vétérinaire pour y être hospitalisés ou, au pire, euthanasiés.

• **Poursuite de la politique de soins** qui permet depuis plusieurs années maintenant d'éviter les épidémies et de confier à l'adoption des animaux dans un bon état de santé.

ROLE DE L'EDUCATEUR CANIN A LA SPA ST ETIENNE LOIRE :

Présentation par Pierre PORTERAT, Président et éducateur canin.

• **VISITES systématiques avant placement pour :**

- les jeunes animaux ou les plus âgés,
- les plus fragiles,
- ceux qui supportent mal l'enfermement en box ou la séparation d'avec leur famille,
- les animaux particuliers (chiens de seconde catégorie ou au caractère spécifique, chiens de grande taille, animaux sous traitement médical particulier, etc.).

• **Poursuite du travail de préparation des chiens à l'adoption** et de conseils auprès des adoptants.

Commission « chats » *Sylviane PITIOT - Patricia BRUN*

Nous recherchons pour la chatterie :

- des meubles de jardin en plastique ou en bois, des maisons d'enfants d'extérieur,
- des escabeaux et des échelles en bois,
- des arbres à chats, des bacs à litière ou cabinets de toilette,
- des couvertures polaires, des coussins,
- des corbeilles en osier.

COMMISSION PARRAINAGES *Sylviane PITIOT*

En 2023 : 28 parrains pour 21 parrainages de chiens et 16 parrainages de chats.

ENQUETES POST ADOPTIONS *Josiane PORTERAT*

Nous recherchons des enquêteurs bénévoles pour cette commission sur les secteurs : Plaine du Forez, Vallée du Gier.

COMMISSION BENEVOLES *Nathalie DEGRANGE*

Le groupe est composé de 128 bénévoles, dont 59 nouveaux pour l'année 2023.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHIENS *Ghislaine POINAS*

En 2023 : 16 chiens ont été accueillis par les familles d'accueil.

COMMISSION FAMILLES D'ACCUEIL CHATS *Patricia BRUN*

En 2023 : 49 chats et de très nombreux chatons ont été accueillis par 40 familles d'accueil.

COMMISSION REFUGE-TOILETTAGE / ENREGISTREMENTS CHEZ TL7

Marie-Jo FRAISSE - Nadine CLAIR

De nombreux chiens ont été toilettés et/ou lavés, sociabilisés. Quelquefois avec l'aide d'Isabelle ou de Sarah, toiletteuse professionnelle qui intervient bénévolement une fois par mois.

LE VOLET « SOCIAL » DE LA SPA ST ETIENNE LOIRE

PARTENARIATS AVEC DIVERS ETABLISSEMENTS *Caroline GUERIN*

En 2023, nous avons accueilli :

- . 2 stagiaires STAPS,
- . 25 collégiens en stage découverte,
- . 4 stagiaires de lycée agricole,
- . 3 étudiants en formation auxiliaire vétérinaire,
- . 1 stagiaire en formation de police municipale.
- . 1 stagiaire de mission locale (en reconversion),
- . 1 stagiaire en éducation canine
- . 1 stagiaire en éducation canine et féline
- . 4 stagiaires de Maison Familiale et Rurale

Suivi de 3 projets étudiants au titre de l'année 2023-2024 :

- . Projet PRICE avec un groupe d'étudiants de l'Ecole des Mines de St-Etienne,
- . Projet avec des étudiants de l'IUT Jean Monnet,
- . Projet avec des étudiants Télécom St-Etienne.

PARTENARIATS AVEC MAISONS DE RETRAITES *Florence MONDON*

Visites en maison de retraite au sein des trois établissements suivants :

- . La Sarrazinière, tous les samedis,
- . Résidence Lamartine, un lundi sur deux,
- . Les Jardins du Bessat à Saint-Chamond (ex-Opalines), un lundi sur deux.

COMMISSION ANIMATIONS ET BOUTIQUES *Annie PLANTEBLAT*

La SPA ST ETIENNE LOIRE recherche des objets neufs pour les enveloppes surprise, ainsi que des objets d'occasion qui seront revendus au profit des animaux du refuge dans notre chalet «boutique».

Recherche pour les animaux du refuge :

- couvertures, coussins, serviettes éponge.
- corbeilles, niches, caisses de transport, cages pour rongeurs ou oiseaux, colliers, harnais, laisses, arbres à chats,
- jouets, maisonnettes d'extérieur, tables, chaises, parasols, etc.

Recherche pour notre loto et notre tombola annuels :

- divers objets neufs, emballés ou pas.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président, approuve le RAPPORT MORAL.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur le Président cède ensuite la parole à **Madame Ghislaine POINAS**, trésorière, qui donne lecture du rapport sur la situation financière.

BUDGET 2023	<i>prévisionnel</i>	<i>réalisé</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION	221 000 €	251 912 €
Adoptions	125 000 €	148 722 €
Cotisations	20 000 €	23 705 €
Subventions	30 000 €	3 400 €
Prestation Fourrière St-Etienne		9 000 €
Aides 30 Millions d'Amis		17 500 €
Autres Produits	35 000 €	42 237 €
Transferts d'exploitation	11 000 €	508 €
Reprise photocopieur		6 840 €
CHARGES D'EXPLOITATION	474 000 €	495 756 €
Nourriture animaux	21 000 €	26 186 €
Vétérinaires frais médicaux	198 000 €	220 660 €
Charges de personnel	180 000 €	177 780 €
Autres charges	72 000 €	65 230 €
Amortissements	3 000 €	5 900 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 253 000 €	- 243 844 €
ELEMENTS FINANCIERS		
produits financiers		17 642 €
charges financieres		3 462 €
RESULTAT FINANCIER		14 180 €
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
produits exceptionnels	253 000 €	136 041 €
charges exceptionnels		3 504 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	253 000 €	132 537 €
EXCEDENT	- €	
DEFICIT		- 97 127 €

2024	BUDGET PROVISIONNEL	2025
216 000 €	PRODUITS D'EXPLOITATION	247 000 €
125 000 €	Adoptions	149 000 €
20 000 €	Cotisations	24 000 €
3 000 €	Subventions	3 000 €
12 000 €	Prestation fourrière	12 000 €
16 000 €	Aides 30 Millions d'Amis	16 000 €
40 000 €	Autres produits	43 000 €
	transferts d'exploitation	- €
510 000 €	CHARGES D'EXPLOITATION	517 000 €
23 000 €	Nourriture animaux	27 000 €
220 000 €	Vétérinaires frais médicaux	225 000 €
190 000 €	Charges de personnel	190 000 €
72 000 €	Autres charges	70 000 €
5 000 €	Amortissements	5 000 €
- 294 000 €	RESULTAT D'EXPLOITATION	- 270 000 €
	ELEMENTS FINANCIERS	
	produits financiers	
	charges financières	
	RESULTAT FINANCIER	
	ELEMENTS EXCEPTIONNELS	
294 000 €	produits exceptionnels	270 000 €
	charges exceptionnels	
294 000 €	RESULTAT EXCEPTIONNEL	270 000 €
- €	EXCEDENT	- €
	DEFICIT	

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **RAPPORT FINANCIER** sur les comptes de l'exercice écoulé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de la trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés les **COMPTES ANNUELS** arrêtés à cette date, se soldant par un déficit de 97 127 €.

Elle donne en conséquence, quitus aux Administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé. **Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :
d'affecter le résultat de l'exercice 2023 s'élevant à : - 97 127 € au report à nouveau.
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la trésorière, approuve le **BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025.**
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

LA COTISATION 2025

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de L'article 15 des statuts décide que **le montant de la cotisation pour l'année 2025 sera fixée à 35 €.**
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu Monsieur le Président, élit ou renouvelle pour une durée de 3 ans, les mandats d'administrateurs des personnes suivantes sur la liste suivante :
Cette résolution est adoptée par tous les membres présents.

Voir le document joint.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 h 30.
Compte rendu rédigé le 24 juin 2024.

LA PRESIDENTE
Nadine CLAIR



LA SECRETAIRE GENERALE
Annie PLANTEBLAT

